

A. Démarche générale de Ring sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

A.1. Résumé de la démarche

A.1.1 Une stratégie d'investissement

La mission de Ring Capital est de financer et d'accompagner les entrepreneurs qui proposent des solutions à nos enjeux sociaux et environnementaux.

Cette mission se traduit par 3 stratégies de fonds d'investissement Seed / VC / Growth et par une stratégie via notre fonds philanthropique.

Les différents fonds d'investissement ont des stratégies comparables en termes de thématiques et de secteurs d'investissement mais se différencient par le stade de maturité des entreprises dans lesquelles ils investissent.

Secteurs:

Ring Mission et Ring Altitude ne sont pas des fonds sectoriels mais ils concentrent leurs investissements dans les secteurs dans lesquels les enjeux d'impact sociaux et environnementaux sont les plus importants :

- Economie circulaire ;
- Transition énergétique ;
- Gestion des déchets ;
- Construction ;
- Mobilité ;
- Agriculture et alimentation ;
- Inclusion ;
- Education ;
- Santé ;
- Emploi durable.

Ring Capital investit dans des entreprises dont l'activité principale apporte une solution à un problème social ou environnemental donné. un processus d'investissement dédié à l'impact a été mis en place :

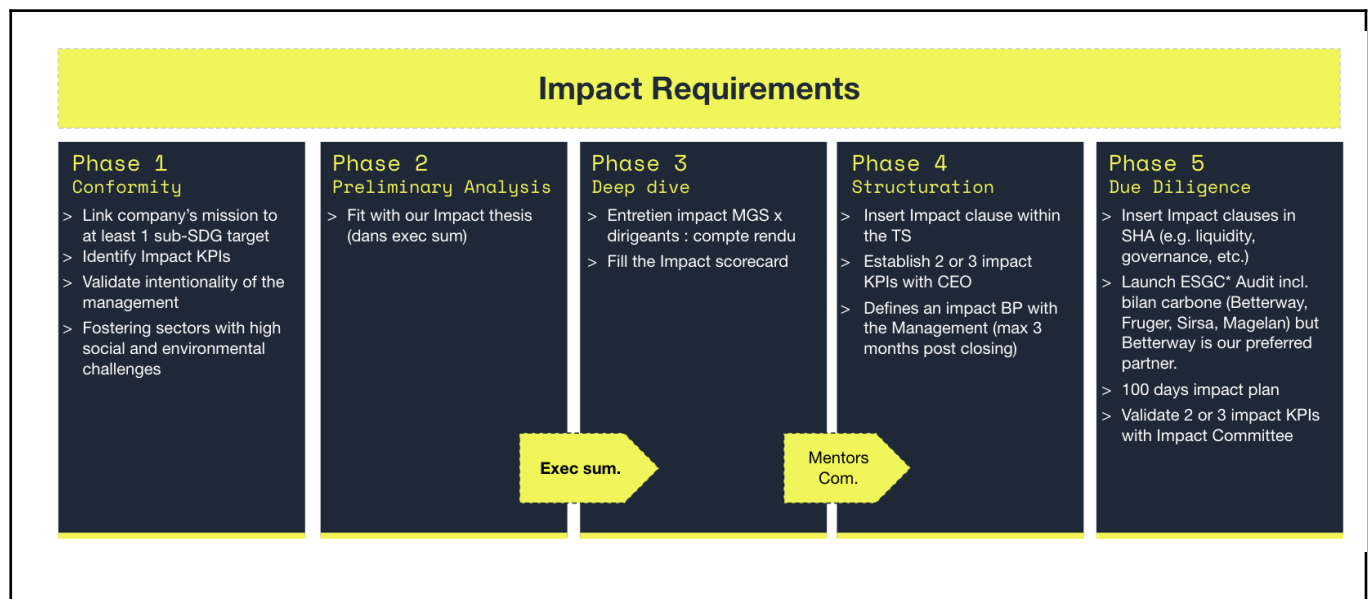
- Les ODD sont notre cadre de référence.
- Les entreprises sont sélectionnées en fonction de 4 critères d'impact : l'intentionnalité, le potentiel, la mesurabilité et l'additionnalité.
- les entreprises susceptibles d'avoir des externalités négatives et des risques à 3 niveaux : (secteurs, activités et pratiques) sont exclues.
- Une due diligence dédiée à l'impact avant l'investissement (évaluation des critères ESG, stratégie d'impact et empreinte carbone) est réalisée.

La stratégie repose avant tout sur la définition, l'approbation et le suivi de KPIs (indicateurs clés de performance) d'impact :

- **Définition de KPIs d'impact et du BP d'impact**
 - Première définition de 1 à 5 KPIs de performance d'impact ("KPIs d'impact") avec la direction.

- Ces KPIs doivent être définis au cas par cas, être directement liés au produit ou au service de l'entreprise et être mesurables et auditables.
- En collaboration avec la direction, Ring établit ensuite une trajectoire et des objectifs annuels pour chaque KPI d'impact (le "BP d'impact").
- **Approbation des KPIs d'impact et du BP d'impact**
 - Ce BP d'impact est examiné et approuvé par le comité d'impact composé des membres du comité consultatif qui ont manifesté leur volonté d'en faire partie afin de s'assurer que les KPIs sélectionnés sont pertinents pour l'activité, mesurables et que l'ambition d'impact est alignée sur l'ambition de l'entreprise.
 - Les KPIs d'impact peuvent être modifiés pendant la période de détention. Dans ce cas, ils doivent être à nouveau approuvés par le comité d'impact.
- **Experts externes et auditeurs**
 - Pendant la phase de définition des KPIs d'impact, une expertise externe peut être sollicitée pour nous aider à identifier et évaluer la mesurabilité des KPI d'impact. Cette expertise peut provenir du conseil consultatif d'impact (par exemple, Frédéric Lavenir sur l'éducation) et/ou d'auditeurs externes (par exemple, des audits environnementaux préalables à l'investissement).
 - De plus, un audit externe annuel de la mesure des KPIs est exigé.

L'impact est partie intégrante de notre processus d'investissement :



A.1.2 Une Gouvernance

Le board impact (comité de mission)

Le board impact est l'organe de gouvernance dédié à la durabilité et à l'impact. Il a les missions suivantes :

- Remettre en question, informer et renforcer la vision et la stratégie de Ring en matière d'impact et de durabilité.
- Participer à une réflexion collective sur les défis et les perspectives de l'investissement à impact.
- Fournir une expertise et des conseils complémentaires.
- Partager les meilleures pratiques pouvant être mises en œuvre par Ring.
- Proposer des actions ou de nouveaux projets.
- Remettre en question les méthodes, les processus et les points stratégiques.

Il est composé de :

- 3 membres de Ring : Geoffroy Bragadir, Nicolas Celier, Marie-Gabrielle Sorin (Operating Partner).
- 4 membres indépendants : Frédéric Lavenir, Thierry Sibieude, Cécile Cabanis, Valérie Quiniou.

Le comité d'impact (propre à chaque fonds)

Afin d'assurer le bon fonctionnement, la conformité et la transparence des mécanismes d'impact, l'équipe a mis en place un comité d'impact. Il est composé des membres du comité consultatif qui ont manifesté la volonté d'en faire partie. Une personne hautement qualifiée peut également être nommée en tant qu'observateur, sans droit de vote. Le comité d'impact peut comprendre jusqu'à huit membres, y compris l'observateur potentiel.

Le comité d'impact examine chaque année la stratégie d'impact et la méthodologie du fonds. Le comité d'impact est composé des membres du comité consultatif qui s'intéressent aux questions d'impact.

Le fonds consulte le comité d'impact sur :

- La stratégie d'impact du fonds.
- La stratégie du fonds de dotation (Fondation Ring).

Les membres du comité d'impact ne reçoivent aucune rémunération de la part du fonds ni de la société de gestion pour les services qu'ils fournissent en tant que membres du comité d'impact.

A.1.3 Un alignement d'intérêts à travers l'Impact Carried Interest

Nous alignons performance financière et extra-financière : 50% de notre carried interest est déterminé par la réalisation des objectifs extra-financiers.

Le carried interest impact représente 50% du carried interest total de l'équipe. Il est calculé en fonction de la valeur du pourcentage d'impact du fonds à la liquidation du fonds.

Ce mécanisme garantit donc que l'équipe est incitée à soutenir l'entreprise dans la réalisation de ses objectifs d'impact tout au long de la période de détention. Le carried interest impact est conditionnellement cumulatif à la réalisation du seuil financier (hurdle) et à la réalisation des objectifs d'impact comme suit :

% d'impact du fonds (basé sur les KPIs d'impact du BP)	<50%	50-75%	>75%
% du carried interest impact distribué à l'équipe	0%	linéaire	100%

Le carried interest impact qui n'est pas distribué à l'équipe est directement reversé à la Fondation

Ring. Il sera ainsi exclusivement dépensé dans le financement d'associations afin de maximiser l'impact de Ring.

A.1.4 Le support aux sociétés du portefeuille

Depuis 2021, nous avons recruté Marie-Gabrielle Sorin en tant qu'Operating Partner Impact avec 2 missions :

- Accompagner les sociétés du portefeuille sur leur stratégie d'impact.
- Accompagner Ring dans la structuration et l'organisation de sa stratégie d'impact (en tant que société de gestion et en tant qu'investisseur).

En particulier, sur ce deuxième point, Marie-Gabrielle a accompagné / accompagne Ring en particulier sur :

- La labellisation B-Corp (décembre 2022 avec un score de 114,5 points) et le passage (en cours) en tant que société à mission.
- La mise en place du process d'investissement intégrant les dimensions impact et le choix des bons prestataires externes pour nous accompagner sur des audits ESG / Impact.
- La mesure systématique de l'impact via la définition des KPI et l'établissement d'un Business Plan d'impact.
- La stratégie carbone de Ring en tant que société de gestion et en tant qu'investisseur.
- La mise en place et le suivi du reporting ESG auprès des participations.

En tant que société de gestion dédiée à impact, nous considérons que l'impact est au cœur de l'ensemble de nos process et que toutes les équipes (investissement, operating partners, transverse) doivent porter cette compétence ESG / Impact. Cela passe donc à la fois par des phases de formation (internes ou externes) et par l'intégration de l'ESG et de l'impact dans tous les process métier.

Enfin, un recrutement est en cours sur un poste de *Head of Ecosystem & Foundation* qui couvrira également les relations publiques, la participation aux initiatives de place, le plaidoyer de Ring sur les sujets ESG et Impact afin d'incarner l'impact dans l'écosystème et être une force motrice sur ces sujets pour Ring.

A.2 Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Reporting ESG :

Ring Capital mène chaque année une campagne ESG exclusive pour ses fonds et au niveau de la société de gestion. Ring collabore avec une agence spécialisée pour les questionnaires ESG, la campagne, la validation des informations et les rapports. Le rapport final ESG comprend des informations ESG relatives aux sociétés du portefeuille et à la société de gestion. Ce rapport est partagé avec nos investisseurs LP (Limited Partners) chaque année. Les derniers rapports ESG sont disponibles sur demande.

Reporting de l'Impact :

Dans le cadre du fonds Ring Mission, un véhicule d'investissement visant à maximiser l'impact social et environnemental des participations en portefeuille, Ring Capital souhaite être accompagné dans la mesure de cet impact.

- Pour chaque société, Ring Capital définira avec la direction de 3 à 4 indicateurs de mesure d'impact, accompagnés d'objectifs chiffrés, permettant de calculer un pourcentage d'atteinte de l'impact au niveau de chaque participation et du fonds consolidé.
- Ring Capital s'engage à faire vérifier annuellement par un tiers à la fois la méthodologie de collecte et la qualité des données, et sollicite l'intervention de Sirsa à cet effet.

A.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

Ring a incarné ses engagements en matière d'impact à travers la signature de différentes chartes et normes. La société de gestion est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI) depuis 2020. En tant que signataire des PRI des Nations Unies, Ring s'engage à mettre pleinement en œuvre les six principes fondateurs dans sa conduite des affaires.

Jusqu'à maintenant, Ring était exempté de notation car nouvellement adhérent mais à partir de 2023 nous obtiendrons cette notation. La campagne de collecte va commencer dans les prochains mois.

En 2020, Ring est également devenu signataire de l'Initiative Climat International, s'engageant ainsi à suivre les 3 principes de la charte.

En 2019, Ring est devenu l'un des premiers signataires de la Charte Parité France Invest élaborée avec le Collective Sista. En signant la charte, ses signataires, les sociétés de gestion et les investisseurs institutionnels investissant dans des entreprises non cotées, affirment leur détermination à adopter résolument une approche active pour promouvoir la parité hommes-femmes dans les sociétés de gestion et les entreprises soutenues par le capital-investissement français.

En tant que pionnier de la Charte d'engagement des investisseurs pour la croissance, Ring s'engage à adopter et promouvoir 16 bonnes pratiques basées sur 4 piliers (économique, social, environnemental et de gouvernance).

Pour promouvoir l'égalité des sexes sur le lieu de travail, Ring a signé, avant que la législation française ne change, la loi sur le congé parental, permettant à ses employés de bénéficier d'un mois de congé payé pour le deuxième parent après une naissance (Parental Act).

En complément de la signature de ces chartes, Ring s'engage sur les sujets Diversité et Inclusion au travers de 2 initiatives structurantes :

- L'implication des équipes Ring dans le mouvement #TechYourPlace permettant de donner les outils aux fonds et aux entreprises pour mettre en place des politiques de diversité et inclusion concrètes et adaptées aux structures. Via ce mouvement, Ring Capital s'est engagé, aux côtés de 8 fonds à intégrer une clause diversité et inclusion dans ses pactes d'actionnaires.

- La création en juin 2022 d'un programme de leadership dédié aux femmes C-levels des participations de Ring visant à créer une communauté de femmes leaders et à développer la culture de la mixité dans les entreprises du portefeuille de Ring Capital.

B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Liste des produits financiers et part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité

Les entités assujetties aux obligations de publication de l'article 29 de la loi relative à l'énergie et au climat fournissent les informations prévues au c) du 1° du III de l'article D. 533-16-1 . du code monétaire et financier

Produits financiers	Classification du fonds RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers	Actifs net du produit financier au 31/12/2022	Pourcentage de l'actif net du produit financier par rapport à l'actif net total
Aurinvest Capital 3	Article 6 "comply"	12 652 182 €	7,21%
Ring Altitude Growth I	Article 6 "comply"	152 555 843 €	86,91%
Ring Mission Venture Capital I	Article 9	10 315 071 €	5,88%

Ring Mission est un fonds article 9. A ce titre 5,88% de l'actif net géré par Ring prend en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.